

Je remercie du fond du cœur tous les grands électeurs du Loiret qui m'ont fait confiance et m'ont permis d'être réélu sénateur du Loiret dès le premier tour de l'élection sénatoriale.

J'ai vu dans cette si belle victoire la reconnaissance du travail accompli sans relâche depuis dix ans au Sénat et au service du Loiret, de ses communes, de ses élus et de ses habitants.

Je tiens à saluer tous les élus du Loiret, quel que soit leur vote de dimanche. Ils ont été très nombreux à m'accueillir avec beaucoup de sympathie dans les 327 communes que j'ai visitées ces derniers mois.

Ces élus œuvrent avec un grand dévouement, beaucoup d'abnégation, sans compter leur temps, au service des habitants de leur commune. Leur action doit être mieux connue et reconnue.

J'ai pu mesurer l'attachement de tous ces élus aux libertés locales. L'heure n'est assurément pas à la recentralisation !

Je tiens à souligner combien cette victoire d'hier est une victoire d'équipe. Merci, de tout cœur à Anne Besnier, Marie-Thérèse Bonneau, Bertrand Hauchecorne, Bernard Delaveau et Anne Leclercq, avec qui j'ai mené une campagne inoubliable sur les routes et dans les communes du Loiret.

Merci, au-delà, à toutes celles et ceux qui m'ont aidé ! Ils (et elles) se reconnaîtront.

Reste maintenant à continuer à travailler dans un Sénat où il y a désormais une nouvelle majorité !

Ce basculement historique doit être l'occasion de nouvelles avancées : pour une démocratie plus équilibrée, donnant au Parlement toute la place qui doit être la sienne ; pour une société plus juste, plus solidaire ; pour une maîtrise, en France, en Europe et dans le monde, de l'économie et de la finance, afin que celles-ci soient au service des hommes et des femmes et non l'inverse...

En un mot, il y a beaucoup à faire !

Vous pouvez compter sur moi.

Jean-Pierre Sueur
Sénateur du Loiret

>> [Voir la vidéo de la déclaration de Jean-Pierre Sueur juste après la proclamation officielle des résultats du premier tour](#)

>> [Voir la proclamation des résultats officiels du premier tour par le président du Tribunal de Grande Instance d'Orléans, M. Gilles Maguin](#)

>> [Voir les résultats détaillés des deux tours](#)

